

VILLE DE RODEZ  
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025  
Délibération N°2025-148



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez  
Hôtel de Ville  
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9  
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal En exercice : 35 Présents : 28 Conseillers excusés et représentés : 5 Conseillers excusés et non représentés : 2
---

L'an 2025, le lundi 8 décembre, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mardi 2 décembre 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSEDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (28)

Mesdames ABOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, CLOT Marie-Noëlle, CROUZET Maryline, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSI Florence, VIDAL Sarah.  
Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COSSON Jean-Michel, CORTESE Franck, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RAUNA Alain, RUBIO Frédéric, TEYSSEDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (5) :

FERRAND Bernard	a donné pouvoir à	FOURNIE Francis
COLIN Laure	a donné pouvoir à	LIEGEOIS Patrick
COMBET Arnaud	a donné pouvoir à	VIDAL Sarah
ECHENE Eléonore	a donné pouvoir à	CESAR Alexis
BERTAU Iléana	a donné pouvoir à	BERARDI Marion

Conseillers excusés et non représentés (2) :

DONORE Joseph  
JULIEN Serge

Secrétaire de séance : Benjamin GOMBERT

**DELIBERATION N°2025-148 – DELEGATION DE POUVOIRS - Compte-rendu**

Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil Municipal les décisions prises depuis la dernière séance, conformément à la délégation de pouvoirs consentie au Maire le samedi 11 juillet 2020 et le vendredi 18 décembre 2020, et en application des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Numéro	Objet	Dépenses	Recettes
N°2025/0285	Mise à disposition d'une salle aux Haras - Contrat de location avec Madame Mathilde Lacan		120,00 € TTC
N°2025/0286	Mandatement - redevance pour enlèvement de déchets		
N°2025/0287	Mise à disposition de locaux scolaire- Ancienne école maternelle Gourgan – Organisation d'un spectacle ludique et interactif avec les élèves		
N°2025/0288	Mise à disposition de l'amphithéâtre de l'INSPE pour une animation pédagogique au profit des écoles de Cardaillac et de Flaugergues	172,00 € TTC	
N°2025/0289	Mise à disposition de la Salle de réception des Haras - Convention avec Les Audacieuses Le 5 décembre 2025		1 200 € TTC
N°2025/0290	Mise à disposition d'un espace de retrait de marchandises - Convention avec l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) -Durée d'un an renouvelable par tacite reconduction		

**VILLE DE RODEZ****CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025****Délibération N°2025-148**

N°2025/0291	Travaux de reconstruction d'un atelier de maraichage - Lot n° 1 : Gros œuvre - Marché en procédure adaptée n°25006-01 - Avenant n°1 – terrassement	979, 23 € HT	
N°2025/0292	Mise à disposition du Salon Cathédrale - Jean Fabre - Convention avec SBS Solutions Le jeudi 20 novembre 2025		500,00 € TTC
N°2025/0293	Mise à disposition du Salon VIP Jean Fabre - Convention avec Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme de l'Aveyron Le jeudi 11 décembre 2025		
N°2025/0294	Marché de Maîtrise d'œuvre – Hébergement des services du Parc Mahoux au Centre Technique Municipal - Marché à procédure formalisée n°23031 – Avenant n°2 - prolongation de la durée du marché de maîtrise d'œuvre		
N°2025/0295	Mise à disposition de locaux – Maison des Associations - CRAISAF		252,00 € TTC
N°2025/0296	Avenant à la mise à disposition de locaux – Maison des Associations - SEPIA, PLANNING FAMILIAL, ASSOCIATISSE et RELAIS VIH		
N°2025/0297	Mise à disposition de la Salle de réception des haras - Convention avec SBS Aveyron des Balquières 12850 Onet Le Château le 19 Novembre 2025		1 500 € TTC

Secrétaire de séance

Signé : Benjamin GOMBERT

Acte dématérialisé

Le Maire

Signé : Christian TEYSSEDRE

Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération

Publiée le 12 décembre 2025

Transmise en Préfecture le 12 décembre 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télerecours Citoyens » via le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.